

Un observatoire photographique des paysages de la Garonne

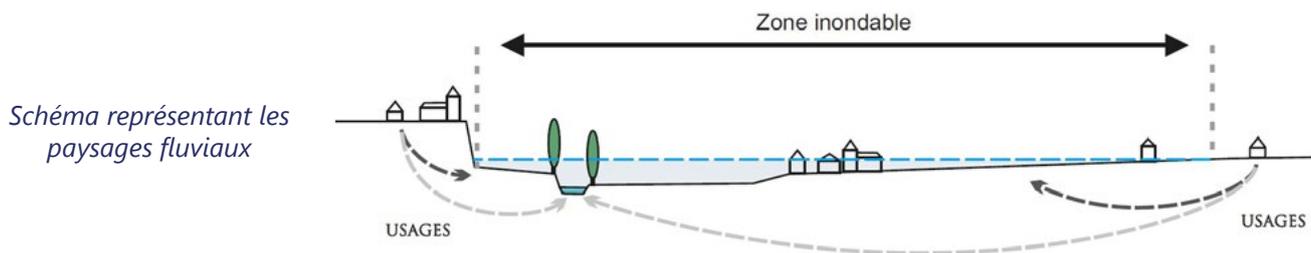
1. Bac de Saint-Laurent
Début 1900



- ◆ Pour prendre conscience des transformations des paysages fluviaux au cours du temps et les comprendre,
- ◆ Pour sensibiliser les populations à l'évolution des paysages,
- ◆ Pour évaluer les effets des aménagements et politiques publiques menées sur le territoire,
- ◆ Pour constituer une aide à la décision en vue de protéger, valoriser ou réhabiliter les paysages.

L'observatoire est composé de points de vue sélectionnés, régulièrement rephotographiés qui permettent d'analyser l'évolution des territoires au regard des enjeux des paysages de Garonne.

Les différents points de vue concernent la globalité des paysages fluviaux : lit et berges, plaine, vallée, coteaux et toutes les communes qui entretiennent des relations avec le fleuve (usages), même au delà de la zone inondable.



Que cherche-t-on à observer ?

Les grandes thématiques révélatrices de l'évolution des paysages de Garonne portent sur : le patrimoine fluvial, les milieux naturels, la ripisylve, les peupleraies, la dynamique fluviale, les affluents, les canaux, l'extraction de granulats, l'urbanisation, l'agriculture, les points de vue remarquables, l'itinérance, le tourisme, etc.

2. Agen, pont canal - Entre 1800 et 1900



1900-1920

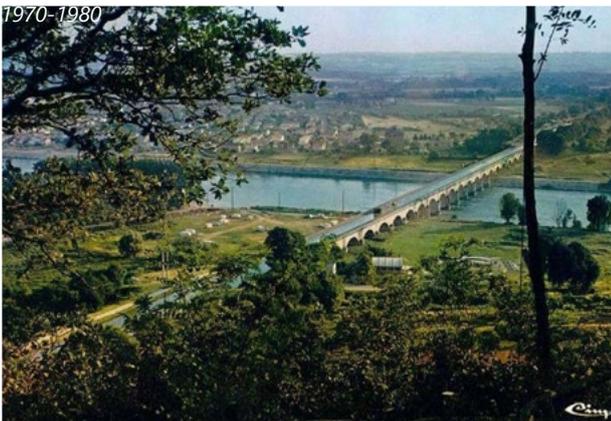
56. AGEN — Vue Générale — Pont Canal sur la Garonne



1950



1970-1980



2014



Monter un comité de pilotage

A l'initiative des élus, il se compose d'acteurs liés au territoire (communes, intercommunalités, DDT, CAUE, Conseil Départemental, Parcs, Réserves, associations, érudits locaux) et de services conseils sur la démarche de l'observatoire (Laboratoire GEODE, DREAL, SMEAG).

Une démarche en 6 étapes

1- **La recherche de cartes et photographies anciennes** à partir de l'observatoire scientifique (opgaronne.univ-tlse2.fr), des archives locales, de collections privées ou d'un appel à la population. La collecte de cartes topographiques anciennes peut être réalisée en parallèle. Elles apportent des éléments de compréhension de l'évolution des paysages utiles pour l'analyse ultérieure.

2- **Le choix des thèmes prioritaires** que l'on veut observer pose un cadre pour l'étape de sélection des points de vue les plus représentatifs. Il est fait en lien avec les politiques d'aménagement menées localement (planification, politiques environnementales, travaux, etc.).

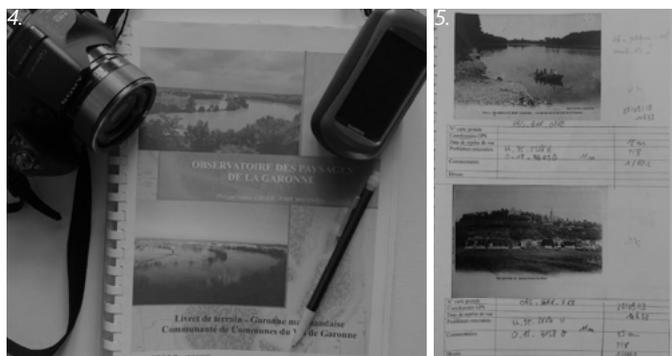
3- **L'identification des sites-ateliers** est une première sélection de sites que l'on souhaite observer dans le temps. Elle se fait à partir des thèmes prioritaires choisis, de la base des données anciennes et des dynamiques en cours (changements d'occupation du sol, projets...).



4- **La phase de terrain** consiste à se rendre sur les sites-ateliers sélectionnés pour reprendre une photographie sur la base d'une image ancienne (rephotographie), ou choisir de nouveaux points de vue représentatifs des dynamiques en cours. Chaque site fait l'objet d'une fiche signalétique sur laquelle figurent, entre autres, les coordonnées précises du lieu et la date de prise de vue.

5- **Création de l'itinéraire de l'observatoire.** C'est la sélection définitive des points de vue qui seront rephotographiés régulièrement. On complète les fiches signalétiques et on réalise l'analyse de l'évolution des paysages.

6- **Le suivi régulier** des points de vue nécessite de rephotographier les sites-ateliers à des pas de temps adaptés aux dynamiques en cours et d'analyser les nouvelles évolutions. Le suivi fait l'objet d'une convention avec la DREAL pour être intégré dans la démarche régionale d'observatoire des paysages.



Des éléments de méthodes pour rephotographier

L'équipement nécessaire :

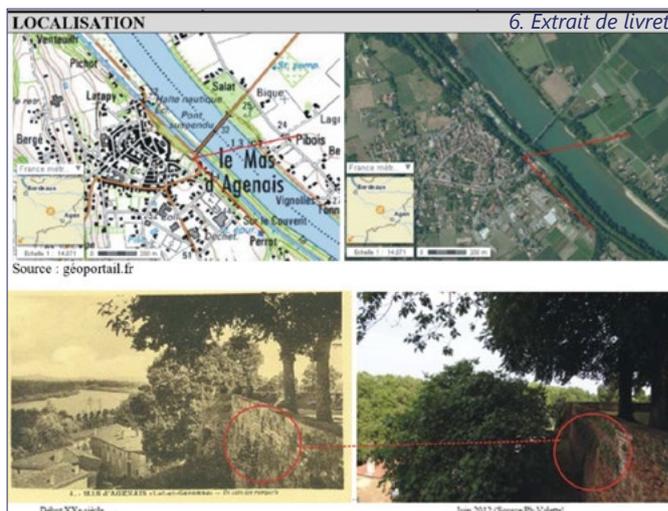
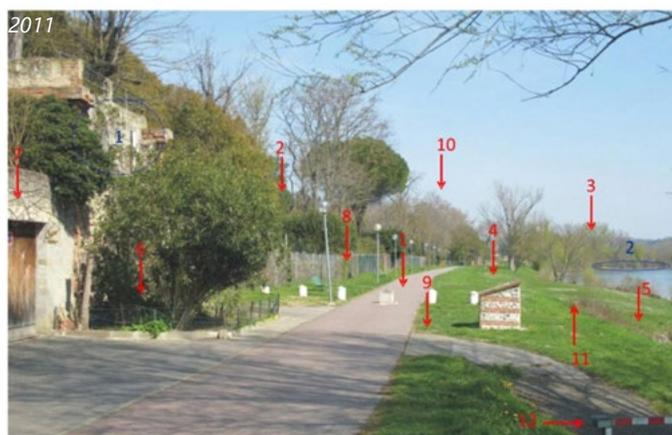
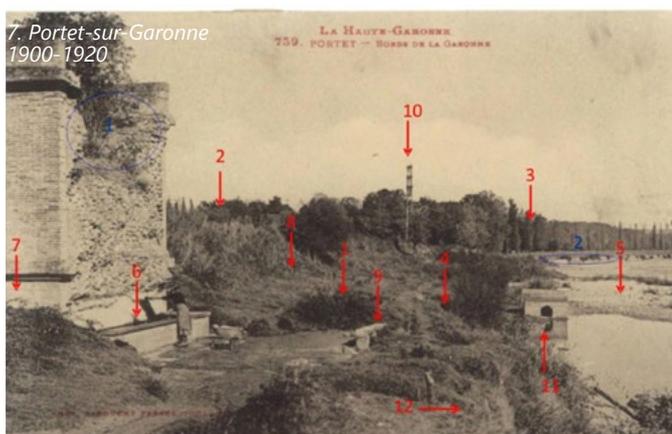
- un appareil photo
- un GPS (si possible)
- un livret de terrain et un crayon

Les livrets de terrain sont des documents de travail d'aide à la rephotographie, notamment pour la localisation des points de vue.

S'il s'agit de la première sortie sur le terrain (étapes 3 et 4), il faut constituer un livret, comprenant les images anciennes, leur localisation par commune, des extraits des cartes (www.geoportail.fr), et les rubriques à renseigner sur le terrain : coordonnées GPS, date de la prise de vue, problèmes éventuels, éléments de contexte ou personnes rencontrées, etc.

Si l'observatoire est déjà en place (étape 6), le livret comprend l'ensemble des fiches points de vue que l'on souhaite suivre dans le temps, et les rubriques à renseigner.

Il faut veiller à respecter la saisonnalité, et privilégier des bonnes conditions météorologiques.



Sur le terrain :

1- Localiser le lieu de prise de vue avec précision. En cas de difficulté d'accès, ou d'apparition d'un élément important à proximité du cadre, un décalage peut être admis et le lieu de prise de vue deviendra la nouvelle référence.

2- Cadrer en repérant au moins 2 éléments toujours présents dans le paysage, en respectant la limite ciel/terre et en s'approchant de la profondeur de champ (ou focale). On peut utiliser la mire quadrillée de l'appareil photo pour plus de précision.

3- Prendre 3 à 4 clichés en prenant soin à chaque fois de placer la ligne d'horizon, les points de repère, et si possible capter la vie et les hommes. Le meilleur cliché sera choisi pour intégrer l'observatoire.

4- Des photographies hors cadre peuvent être prises en complément pour aider à l'analyse.

Analyser les évolutions des paysages de la Garonne

Chacun peut analyser une image selon la méthode qui lui convient le mieux :

- par thème d'observation (a minima ceux retenus lors de la création de l'observatoire) ;
- par plans successifs.

L'analyse visuelle s'enrichit des commentaires rédigés lors de la prise de vue, qui donnent des indications sur ce qui n'est pas perceptible dans le cadrage : reliefs, éléments masqués par la végétation, ambiance sonore, etc.

Pour chaque élément décomposé, plusieurs niveaux d'analyse sont possibles :

- 1- identifier ce qui change et ce qui ne change pas... le « jeu des sept erreurs ».
- 2- repérer les éléments selon leur progression ou régression, apparition ou disparition.

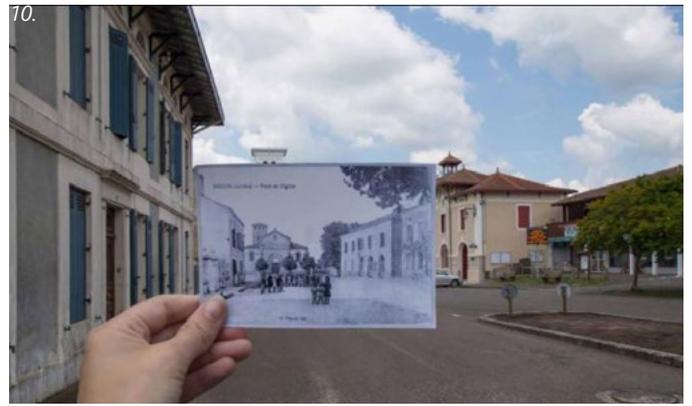
Certains changements peuvent être seulement temporaires. Ces évolutions peuvent être plus ou moins importantes et peuvent donc être graduées (+ / ++ / +++).

Des signes révélateurs d'évolution peuvent aussi être identifiés (pression urbaine voisine, déprise agricole par exemple). L'analyse fera l'objet d'une synthèse de l'évolution entre 2 états photographiques toutes consignées dans un document. Elle pourra ensuite être développée sur l'ensemble de la série photographique.

Valoriser l'Observatoire photographique des paysages

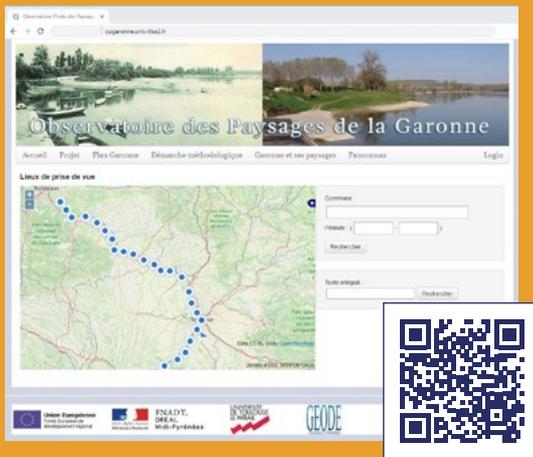
L'observatoire doit avant tout être utilisé comme une aide à la décision en vue de protéger, valoriser ou réhabiliter les paysages garonnais. C'est un outil qui peut être mobilisé dans l'élaboration et surtout l'évaluation des documents d'urbanisme et de planification. L'observatoire photographique des paysages peut également être un outil d'animation auprès des habitants.

Il existe de multiples manières de le valoriser : expositions, actions d'animation, publications papier ou Internet, articles de presse, articles scientifiques, vidéos, etc. La valorisation doit être en accord avec les objectifs initiaux définis et adaptée au public visé (enfants, élus, ensemble de la population, etc.).



Pour se lancer

Le site Internet de l'Observatoire Photographique des paysages de la Garonne développé par Philippe Valette dans le cadre d'une démarche scientifique : <http://opgaronne.univ-tlse2.fr>



Vos contacts

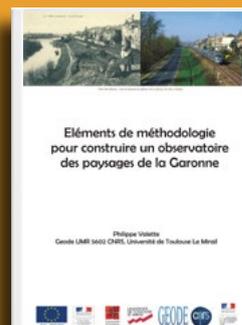
Philippe Valette, Université Jean-Jaurès, Laboratoire GEODE : philippe.valette@univ-tlse2.fr

Pascale Cornuau, DREAL Occitanie : pascale.cornuau@developpement-durable.gouv.fr

Sophie de Stoppeleire, DREAL Nouvelle-Aquitaine : sophie.de-stoppeleire@developpement-durable.gouv.fr

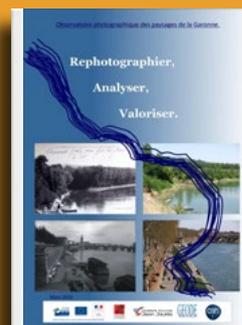
Ambre Girou, Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne : ambre.girou@smeag.fr

Pour en savoir plus



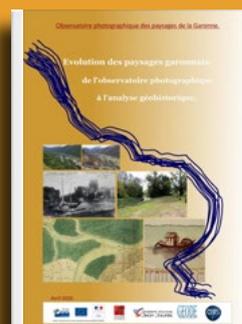
Éléments de méthodologie pour construire un observatoire des paysages de Garonne

Philippe Valette, 2015



Rephotographier, analyser, valoriser

Philippe Valette, Mars 2020



Evolution des paysages garonnais : de l'observatoire photographique à l'analyse géohistorique

Philippe Valette, 2020



Crédits :
 1 et 2 : Observatoire Photographique des Paysages de la Garonne, Philippe Valette (GEODE)
 3, 7 et 11 : Observatoire photographique de la RNR Garonne-Ariège
 4, 5 et 6 : «Rephotographier, analyser, valoriser», Philippe Valette (GEODE)
 8 et 9 : Observatoire participatif des paysages urbains et ruraux traversés par la LGV - CD33
 10. «Paysages revisités» - Parc Naturel régional des Langes de Gascogne

Pour en savoir plus sur le Plan Garonne, rendez-vous sur le site de la DREAL Occitanie, rubrique Aménagement, Logement Paysage / Paysages d'Occitanie / Projets de paysages ou Cliquez [ici](#)